

Une pétition pour sauvegarder la politique familiale du Québec

Montréal, lundi le 22 septembre 2014 – Devant les rumeurs répétées de démantèlement de la politique familiale du Québec, l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) lance aujourd'hui une pétition afin d'inviter la population à signifier son appui et son attachement à cette politique sociale importante. Parrainée par le député de Terrebonne et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille et de lutte contre l'intimidation, Mathieu Traversy, la pétition peut être signée en ligne sur le site de l'Assemblée nationale (<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4833/index.html>) ou encore dans les différents services de garde à travers le Québec.

« Il ne se passe pas une semaine sans qu'une rumeur ne soit lancée quant à une possible attaque au fond ou à la forme de ce fleuron québécois. Plusieurs voix se sont déjà élevées dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette pétition est donc un point de rencontre, une occasion pour toutes les Québécoises et les Québécois de signifier directement au gouvernement libéral que la politique familiale du Québec est un investissement auquel ils tiennent » a déclaré Gina Gasparrini, présidente de l'AQCPÉ.

« Nous invitons toutes les citoyennes et les citoyens à signer cette pétition afin d'envoyer un message clair au gouvernement que les services de gardes éducatifs à l'enfance et le régime québécois d'assurance parentale sont des mesures sociales progressistes qui ont fait avancer le Québec. Ils sont des éléments essentiels à l'épanouissement de notre société, un soutien capital aux jeunes familles, et il n'est pas question de les démanteler au nom d'un exercice comptable de courte vue » a pour sa part déclaré le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Famille et de lutte à l'intimidation, Mathieu Traversy.

La députée de Gouin et porte-parole de Québec Solidaire, Françoise David, a aussi tenu à joindre sa voix à l'exercice en appuyant la pétition. «Le réseau des centres à la petite enfance est un joyau du Québec à préserver et à développer. Nous ne permettrons pas qu'un gouvernement s'en prenne à des services essentiels pour des milliers de femmes au travail et pour leurs familles » a-t-elle conclu.

Le texte de la pétition se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale favorise la conciliation famille-travail et la natalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les services de garde éducatifs à contribution réduite et le Régime québécois d'assurance parentale favorisent l'égalité hommes-femmes;

CONSIDÉRANT QUE les services de garde à contribution réduite atténuent les inégalités socioéconomiques;

CONSIDÉRANT QUE le réseau des centres de la petite enfance (CPE) et de la garde en milieu familial priorise le développement optimal des enfants entre 0 et 5 ans, notamment par des programmes d'interventions précoces favorisant l'égalité des chances et la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les corporations privées à but non lucratif des CPE et bureaux coordonnateurs sont administrées par des parents bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE la rentabilité des services de garde à contribution réduite a été prouvée : chaque dollar investi rapporte 1,50 \$ à l'État, augmentant le PIB de 5,1 milliards de dollars;

CONSIDÉRANT QUE la population québécoise, dont la classe moyenne, contribue deux fois aux services de garde à contribution réduite, par le biais des impôts progressifs et le versement du 7 \$/jour;

CONSIDÉRANT QUE la population aurait accepté une hausse des tarifs de 7 à 8 \$, suivi d'une indexation, et que le gouvernement a décidé de renoncer à ces revenus;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale s'autofinance par les employeurs et les salariés;

CONSIDÉRANT QUE les Québécois choisissent d'investir dans les enfants et leur famille;

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement préserve la politique familiale actuelle ainsi que les budgets permettant la pérennité de ses programmes.

- 30 -

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Chef des relations publiques

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com ▪ www.twitter.com/aqcpe ▪ www.facebook.com/aqcpe